



MASTER ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Faculté de Droit,
Economie
et Administration
de Metz

DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION

MASTER ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'objectif du **Master 2 «Entreprises de l'économie sociale et solidaire»** est de préparer les étudiants à des postes d'animation et de chargés de mission au sein de structures relevant de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, mutuelles, coopératives, fondations), ainsi que de structures publiques ou de droit commercial comportant une dimension sociale. Les étudiants issus de cette formation sont en mesure de faire preuve d'une certaine polyvalence et d'une grande adaptabilité aux métiers en liens avec l'ESS. Ils sont aussi bien capables de définir et mettre en œuvre des décisions stratégiques tenant compte de l'environnement socio-économique de la structure, que de participer à la définition, au financement et à la mise en œuvre de projets innovants, tenant compte des attentes exprimées par les acteurs socio-économiques locaux et des contraintes économiques, juridiques et managériales propres au secteur de l'ESS.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La pédagogie du Master 2 « Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire » est basée sur une articulation entre trois éléments complémentaires :

- Des enseignements et travaux visant à appréhender les spécificités du secteur de l'économie sociale et solidaire, ainsi que son rôle dans le tissu économique et social local et national,
- Des enseignements orientés vers l'acquisition de compétences en matière de gestion des structures de l'ESS
- Des mises en situation professionnelle, par des projets émanant de commanditaires du secteur, la participation à des événements ESS, un stage de longue durée.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du Master 2 Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire est de permettre l'insertion professionnelle des étudiants dans une structure de l'ESS à un poste correspondant à leur projet professionnel. Par exemple, des étudiants du M2 se sont insérés à des postes d'entrepreneurs et de gestionnaires de structures ESS, de responsables RH, de cadres dans le secteur mutualiste (banque et assurance), ou de responsables associatifs. A l'issue de ce Master 2, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- **Etre capable d'établir le diagnostic d'une structure de l'ESS** : maîtrise des outils d'observation (comptables, financiers et juridiques) en vue de l'évaluation quantitative (plans d'affaires, analyse économique et financière des projets) et qualitative d'un projet
- **Anticiper et proposer des stratégies de développement**,
- **Être en mesure de constituer (ou adapter) un projet**, notamment en réponse à un appel d'offres : capacité à recueillir, synthétiser, exploiter les informations relatives à la nature de la commande, en fonction des points forts de la structure, de son historique, de son plan de développement,
- **Réaliser des études à partir d'outils statistiques**, en apportant des réponses pertinentes et argumentées aux préoccupations des commanditaires,
- **Développer des qualités rédactionnelles et de prise de parole en public**, présentation de rapports, de mémoires, d'études statistiques, ...

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enseignements sont assurés à parité par des enseignants-chercheurs spécialistes du secteur de l'ESS et par des professionnels du secteurs de l'ESS : entrepreneurs, responsables RH, juristes spécialisés dans le secteur, banquiers du secteur mutualiste, cadres du secteur public en lien avec le secteur de l'ESS.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

— MASTER 2 - ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

N° des UE	Intitulé	ECTS	CM (h)	Td(h)
SEMESTRE 9				
UE 901	Les missions des entreprises de l'ESS	6		
	L'ESS : actrice de l'innovation sociale et économique		25h	-
	L'ESS : une économie du territoire		25h	-
UE 902	Approche juridique des entreprises de l'ESS	9		
	Droit et structures de l'ESS		30h	-
	Fiscalité des structures de l'ESS		20h	-
UE 903	Approche économique des entreprises de l'ESS	9		
	Comptabilité analytique appliquée		20h	-
	Modèles économiques et de financement		30h	-
UE 904	Méthodologie et communication	6		
	Anglais		-	25h
	Recherche de stage et recherche d'emploi		-	10h
	Méthodologie de l'écrit		10h	5h
	Prise de parole en public		10h	10h

N° des UE	Intitulé	ECTS	CM (h)	Td(h)
SEMESTRE 10				
UE 1001	Gestion des entreprises de l'ESS	6		
	Management appliqué		15h	-
	Gestion des Ressources Humaines		20h	-
	Approche systémique et diagnostic		20h	-
UE 1002	Projets	6		
	Conception de projet en réponse à un appel d'offres		20h	-
	Suivi des projets collectifs		15h	-
UE 1003	Stage	9		
	Stage		-	-
UE 1004	Mémoire	9		
	Mémoire		-	-

CONTENU DE LA FORMATION

SEMESTRE 9

— UE 901 - LES MISSIONS DES ENTREPRISES DE L'ESS (6 ECTS)

Ce module traite du débat général sur l'entreprise sociale et ses missions, depuis les origines de l'ESS, avec la naissance du mouvement coopératif, la reconnaissance des associations et la structuration des mutuelles, à la fois en rapportant cela aux différents penseurs et aux acteurs principaux de leur développement, jusqu'aux débats plus récents sur l'entreprise sociale et l'entrepreneuriat social, en passant par l'innovation sociale ou encore la loi 2014 : le tout en prenant des exemples concrets de ce que sont aujourd'hui les entreprises sociales et leurs différentes missions.

— UE 902 - APPROCHE JURIDIQUE DES ENTREPRISES DE L'ESS (9 ECTS)

Cet enseignement examine les règles juridiques applicables aux différentes structures de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations). L'objectif est de faire en sorte que l'étudiant puisse, à l'issue de cette enseignement, d'une part, choisir parmi les différentes formes juridiques celle qui convient le mieux à ses objectifs et d'autre part, gérer une structure de l'ESS conformément aux exigences légales et règlementaires. L'enseignement ne s'articule pas uniquement autour du droit national. Il tient compte également du droit local (droit local des associations : Alsace-Lorraine) mais aussi du droit européen (droit de l'Union européenne) et du droit comparé.

— UE 903 - APPROCHE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE L'ESS (9 ECTS)

Ce module vise à appréhender la manière dont les structures de l'ESS parviennent à atteindre leurs objectifs sociaux tout en les conciliant avec les impératifs de viabilité économique propre à toute structure. A cette fin, seront abordés les outils de management stratégique et comptables permettant d'établir des diagnostics de structures ESS.

— UE 904 - METHODOLOGIE ET COMMUNICATION (6 ECTS)

En anglais, les étudiants deviennent ici acteurs de leur propre formation : par groupe de deux à trois ils travaillent sur un sujet de leur choix. Des séances de travail permettent également d'étudier les différentes méthodes afin de cibler au mieux les entreprises de l'ESS et la gestion du courrier et des entretiens. Au cours de l'année, les étudiants sont aussi amenés à rédiger plusieurs dossiers, un mémoire ainsi qu'un rapport de stage. Dans cette perspective, ce module tente de leur procurer les outils méthodologiques nécessaires à la rédaction de documents ainsi qu'à la prise de parole en public.

SEMESTRE 10

— UE 1001 - GESTION DE L'ENTREPRISE DE L'ESS (6 ECTS)

Cet enseignement propose de familiariser les étudiants avec le contexte managérial et la gouvernance dans lesquels les entreprises de l'économie sociale opèrent mais aussi de gérer efficacement et de façon pérenne des ressources humaines dans les structures de l'ESS. Enfin le but de cet enseignement est de comprendre le fonctionnement d'une entreprise de l'économie sociale.

— UE 1002 - PROJETS (6 ECTS)

Il s'agit de mener par groupe de 4 à 6 étudiants une action coordonnée au profit d'une structure de l'ESS au niveau local. Les étudiants apprennent à mobiliser les connaissances acquises au cours de leurs cursus universitaire et à les mettre à profit en vue de la réalisation d'un projet qui leur aura été confié au préalable par une structure de l'ESS. C'est un exercice fédérateur puisque le projet à réaliser est loin d'être fictif : il s'agit donc de tenir compte des enjeux réels ; de travailler en groupe en toute autonomie avec des contraintes en termes de délais et de qualité de services qui avoisinent celles du travail dans l'ESS.

— UE 1003 - STAGE (9 ECTS)

Les étudiants doivent réaliser un stage d'une durée minimale de 3 mois (6 mois maximum) auprès d'une entreprise de l'Economie sociale et solidaire. A l'issue de ce stage, ils rédigent un rapport qui présente la structure d'accueil ainsi que la mission qui leur aura été confiée. L'objectif est de montrer comment ils ont pu mettre leur formation, leurs connaissances et aptitudes au profit de la structure d'accueil. Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale et d'une évaluation conjointe par la structure d'accueil et l'Université.

— UE 1004 - MÉMOIRE (9 ECTS)

Il s'agit d'un exercice académique qui doit être rédigé selon les règles de l'art conformément à une méthodologie propre aux travaux universitaires. Il porte obligatoirement sur un thème de l'ESS. Il s'agit d'un travail de recherche sous la direction d'un membre de l'équipe pédagogique (de préférence un universitaire) qui donne lieu à un écrit doté d'une structure déterminée (plan), d'un sommaire et d'une bibliographie. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance en présence d'un jury composé de deux membres (le directeur du mémoire) et un autre membre de l'équipe pédagogique.

Faculté de Droit, Economie et Administration

Ile du Saulcy
57045 METZ CEDEX 01
03 72 74 76 00

scolarite.dea@univ-lorraine.fr

Candidature et inscription :
Madame Sabine Balva
Secrétariat pédagogique du Master 2
sabine.balva@univ-lorraine.fr

Responsable pédagogique :
Monsieur Paul Muller
paul.muller@univ-lorraine.fr